Mr et Mme Jean MERLOT 392 rue du Plain Bosc 76770 HOUPPEVILLE

Tél: 06 59 95 33 01

Adresse mail: merlot.martine@gmail.com

Reçu le 2 2 JUIN 2021 HOUPPEVILLE

A l'attention du service urbanisme de la Métropole de Rouen Fait à Houppeville, le 15 Juin 2021

Objet : Déclassements

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre volonté d'obtenir un déclassement du verger identifié et protégé sur la parcelle AB 497, d'un mur en agglos, d'un bâtiment en ruine qui tient par des étais ainsi que la charreterie qui a été totalement rebâtie (PC n° 76 36700 M 0017).

Nous n'avons pas été prévenus de ces classements, mais uniquement, quand nous avons demandé deux CU pour faire la donation d'un terrain à chacune de nos deux filles.

Nous avons le sentiment de subir une discrimination par rapport au reste d'Houppeville, car les classements et les prescriptions ne sont pas cohérents ; un seul verger classé, le nôtre. Habitant Houppeville depuis 1975, nous pouvons vous fournir la liste des maisons, des vergers et des murs qui auraient dû être classés selon les mêmes critères. Tant de prescriptions (7) sur notre propriété, nous font penser à un acharnement. Dans ce cadre, nous demandons l'harmonisation sur la commune des vergers, des bâtiments, des maisons et des murs ou un déclassement de notre propriété.

Nous avons une cour plantée et non un verger écologique, historique et culturel ; nous sommes à l'origine de la plantation des arbres. Sachant qu'habitant Houppeville nous sommes entourés par la forêt verte.

Enfin, nous tenons à vous alerter concernant l'un de nos bâtiments qui est déjà délabré et qui présente un caractère dangereux pour risque d'éboulement. Actuellement, nous l'avons consolidé avec des étais, cela ne suffira pas dans le temps.

Pour conclure, nous demandons que nos 7 prescriptions soient réétudiées (le verger, le mur en agglos, le bâtiment à démolir, les constructions neuves PC N° 76 36701R0009 et PC N° 76 36700M0017).

Restant à votre disposition pour tous compléments d'informations,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations

Me

Reçu le JUIN HOUPPEVILLE

> À Houppeville, les demeures de notable punqu'au carrefour avec la rue Jean Jaurès, grande majorité sur la rue Jean Jaurès et sur la construction de ces maisons individuelles la rue du Fond du Val (menant à Malaunay) plut cossues que les longères traditionnelles maisons de ville individuelles ou jumelée mune et du monde ouvrier. La population de facture simple : deux ou trois niveaux houpprevillaise travaillant en majorité dans sont en nombre réduit, et sont sises pour un valurine cette demeure dans l'espace urbain. Plus que des maisons de notables, ce sont de témoirne de l'évolution sociale de la coml'industrie textile, dès la seconde moitié du trois travées, absence de décorations.

route, est accessible à tous. D'autres situés sur la délimitation de deux terrains étaient communs aux deux propriétés. Les puits recensés sont souvent de même facture : une margelle circulaire est surmontée d'une superstructure en fer forgé portant une poulie et présentant souvent des volutes de décoration. Une pompe à eau, située sur l'avant Quelques maisons houppevillaises peu VIV siècle, se spécialise progressivement : vent par leur ordonnancement architectura (Heurs, trameurs, manœuvres côtoient et par leur situation dans la ville être consi un le plateau contre-maîtres d'usine et plus caractéristique d'entre elles est en l'extraisons de notables isneauvillaises se dérées comme des maisons de notables. L, manufacturiers. Lambrequin trilobé: bandeau d'ornement en bois disposé à la base du toit et composé ici de trois arcs, à la manière d'ut

Ces maisons individuelles abritant souvent un puits, sont construites selon la fortune de celui qui fait bâtir. Elles se copient les unes les autres, tout en présentant des éléments architecturaux différents et variés. Procédant par imitation, ces nouveaux propriétaires ont repris les nouveautés architecturales choisies

de la maison, y est parfois associée.

briques à trois niveaux, avec deux corps laté d'uneuent de celles d'Houppeville par un raux, qui présente un décor de lambrequing Welle soigné : toit à la Mansart\*, perron à trilobés\*. Une perspective sur toute la rue l'untree principale pour les plus imposantes Paul Langevin, depuis l'entrée du village d'unite elles, décors géométriques en briques Toit à la Mansart : (ou comble brisé) toit présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparées par une arên authorent

29

des memes possociaptions possedons uma lura de maisons, mures

trèfle à trois feuilles.

par les classes dominantes.